



**COMITÉ  
PARIS**

**PROCES-VERBAL  
ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS DE TENNIS  
JEUDI 07 DECEMBRE 2023 A 18H30**

Le jeudi 07 décembre 2023 s'est tenue à Roland-Garros l'Assemblée Générale annuelle 2023 du Comité de Paris de Tennis.

La Présidente Annick RIZZOLI ouvre la séance à 18h50 et souhaite la bienvenue aux nombreux participants. Elle remercie la FFT qui nous accueille au sein du Stade Roland Garros qui continue de s'embellir, Hughes Cavallin et Jean-Luc Barrière, ses prédécesseurs, présents.

Gilles Moretton, Président de la FFT prend la parole pour s'adresser à l'auditoire. Vous êtes un peu chez vous, ici à Roland Garros. Le terrain appartient à la Ville de Paris mais les installations sont à la FFT.

Il éprouve grosse satisfaction car à la tête depuis 3 ans et a voulu le rassemblement de la famille. Un travail remarquable en ce sens a été réalisé. Il remercie l'assistance pour le travail effectué au quotidien. Tout se passe dans les clubs. Il va à la rencontre des clubs avec ses équipes. La FFT a multiplié les rassemblements et les rencontres sur le terrain. La réussite du binôme enseignant/dirigeants ou élus/salariés passe par la bonne relation.

Le tennis se porte bien. Une dynamique existe. L'équipe à la tête de la FFT a pris des engagements et compte les tenir, que ce soit sur la modernisation de la Fédération, des clubs, de l'école de tennis.

Au-delà du tennis qui reste l'activité principale, Gilles Moretton fait l'éloge du padel, du beach tennis qui sont des activités qui se développent. Le beach tennis est une activité complémentaire. Les clubs qui implantent des courts de padel augmentent leur nombre de licenciés.

La FFT va proposer prochainement le pickle-ball, très développé aux USA. On s'oriente vers la multiplicité des pratiques.

Des engagements ont été pris et se sont concrétisés : des aides accrues à l'équipement, les reversements d'une part de la licence et la construction d'un collectif solide sont d'actualités. Les clubs et les licenciés sont LA priorité. Les bénévoles sont pris en compte et valorisés (Merci Bénévoles). Il y aura des débats sur la manière de valoriser le bénévolat.

La FFT organise de grands événements : Roland Garros (en pleine évolution), RPM (réflexions en cours sur cet événement), Greenweez Paris Major (Grand Chelem). Roland Garros est un lieu d'inclusion. Le stade accueille également des événements d'ampleur tels que du beach volley, du break dance, des combats de boxe, des spectacles et l'été prochain, les JOP (tennis, boxe).

Les tournois du Grand Chelem doivent continuer de s'améliorer pour maintenir leur attractivité car des fonds d'investissement apparaissent pour monter des événements d'ampleur. Il faut protéger les actifs des grands chelems. Le haut niveau n'est pas oublié. Une base solide avec une école de tennis optimisée est indispensable tout comme des enseignants motivés et compétents car formés. Tout démarre dans les clubs. Beaucoup de challenges ont été mis en place. Des commissions de proximité ont été créées, un par Ligue. Un conseil national des Présidents de clubs a été institué tout comme un conseil national des enseignants. Le haut niveau a été restructuré pour le séparer en 2, les 5/14 ans (dans les clubs et centres fédéraux d'entraînement) et centres nationaux d'entraînement (CNE et Poitiers) après 14 ans. Gilles Moretton cite Luca Van Assche, entraîné par Yannick Quéré, qui a des résultats remarquables mais ce n'est pas le seul. C'est un peu moins bien chez les filles.

Ivan Ljubicic s'occupe du haut niveau. Il a eu un parcours du combattant avec moins de facilités qu'en France où on aide peut-être un peu trop les joueurs.

Pour conclure, il souhaite à nouveau à l'assistance une bonne assemblée générale et repasse la parole à Annick Rizzoli.

Annick Rizzoli remercie Gilles Moretton pour sa présence.

Annick Rizzoli souhaite que l'assistance fasse une minute de silence en l'honneur de Claude Jacquet, vice-président d'honneur du Comité et longtemps Président du CASG, devenu Paris Jean Bouin, décédé cette année.

Le Crédit Mutuel, partenaire du Comité, expose pendant quelques minutes les actions et offres à destination des associations telles que l'engagement multi-sportif, le mutualisme, le dividende sociétal, PAYASSO, MULTI-ASSO, les offres de téléphonie.

Le quorum étant atteint (513 voix distribuées pour un quorum de 272 voix), la Présidente déclare ouverte l'Assemblée Générale.

Un vote test est organisé pour utiliser le boîtier.

#### ❖ **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 NOVEMBRE 2022**

Le procès-verbal est approuvé à 97,95 % des suffrages exprimés.

#### ❖ **MESSAGE DE LA PRESIDENTE DU COMITE**

Annick Rizzoli revient sur les faits majeurs de 2023 impactant le Comité (départ de M-A Paviot, arrivée d'Aline Oudinet, Théo Bedel en formation DES), ses centres (perte du Luxembourg), ses bureaux (déménagements).

Inauguration de la Maison du Tennis de l'Ouest Parisien en juin avec un restaurant, Chez Arlette. On attend le nouveau bâtiment dans lequel l'équipe administrative s'installera. Elle se remémore l'adage d'Arnaud Sautet, un projet, un procès et cela pourrait concerner le Comité.

Flandrin Pereire : la concession prend fin été 2024, on attend l'appel d'offre.

RAS pour Les Lilas et le Tir aux Pigeons

Luxembourg : Les courts sont fermés depuis le 28 février 2023. Aucune visibilité sur la suite.

Le bilan sportif sera énoncé par Maxime Teixeira car Yannick Quéré est alité.

4 titres ligues individuel et équipe

4 titres en championnat de France individuel et équipe

Nos Séniors Plus n'ont pas été en reste pour une belle moisson de titres : 9 titres de champions de Ligue IDF dont un en fauteuil

- 9 titres de champions de France individuels dont un en fauteuil et 3 titres par équipes
- 1 titre de champion d'Europe
- 1 titres de champions du monde individuels

Comme vous avez pu le voir dans le dossier téléchargeable qui a été envoyé aux délégués.

Annick Rizzoli souhaite rappeler que le Comité est engagé dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Une formation e-learning est disponible.

Elle insiste sur le contrôle d'honorabilité et la nécessité de demander les cartes professionnelles des enseignants pour s'assurer qu'ils soient bien diplômés. Elle relate les événements qui se sont déroulés sur le stade de Montherlant avec des enseignants pas toujours diplômés qui dispensent des cours individuels, parfois avec la complicité des gardiens.

Le Comité multiplie les démarches écoenvironnementales (collecte de balles usagées, de matériel sportif...). Elle évoque les nouveaux projets, à savoir la collecte de chaussettes solitaire ou usages mais propre à des fins de recyclage comme l'explique Aline Oudinet sur le site de J.Dixmier et des Lilas ainsi que l'acquisition de la fresque du tennis pour sensibiliser les pratiquants sur les impacts de l'activité tennis.

Cette fresque pourra être prêtée aux clubs lorsqu'ils organisent des événements.

Pour finir, Annick Rizzoli tient à remercier tous les partenaires du Comité. En premier lieu, la Ville de Paris sur laquelle beaucoup de clubs sont installés, la Région Ile de France pour ses subventions aux clubs, l'Etat avec l'ANS, la Marie du 16<sup>ème</sup> ainsi que le Crédit Mutuel, Interparfums et bien sûr HEAD, sans oublier la FFT.

Annick Rizzoli conclut avec un petit rappel, l'Assemblée Générale de la Ligue Ile de France prévue ce samedi et remercie l'auditoire pour son attention.

#### ❖ VOTE DES STATUTS

Les nouveaux statuts, qui ont été envoyés aux délégués, sont approuvés à 97,40% des suffrages exprimés.

Les évolutions (en gras) sont celles demandées par la FFT pour être en conformité avec les statuts de celle-ci ainsi que la création de 4 établissements pour le Comité et la spécification d'un siège administratif avec une adresse postale distincte de celle du siège social.

Siège Social : Route de l'Etoile 75116 PARIS.

Siège administratif : 19 rue du Général Malleterre 75016 PARIS

Etablissements rattachés :

Etablissement Les Lilas

9-11, rue des Frères Flavien, 75020 Paris / Responsable : Annick Rizzoli, présidente

Etablissement Dixmier

19 rue du Général Malleterre 75016 PARIS / Responsable : Annick Rizzoli, présidente

Etablissement Pereire

119, boulevard Pereire, 75017 Paris / Responsable : Annick Rizzoli, présidente

Etablissement Flandrin

92, boulevard Flandrin, 75016 Paris / Responsable : Annick Rizzoli, présidente

L'objet est ainsi défini :

Cette association a pour buts :

- de favoriser la pratique du tennis, du para-tennis, du beach tennis, du padel et de la courte paume par tous les moyens en sa possession et de l'organiser dans la limite de son territoire, sous le contrôle de la Ligue Ile de France,
- d'assurer de bonnes relations entre les associations qui le composent.

Le Comité départemental exerce les responsabilités qui lui sont confiées par la Ligue, essentiellement dans les domaines des actions **de proximité** et de l'organisation des compétitions sportives.

La résolution 1 relative à la modification des statuts est approuvée (97,56%) tout comme la résolution 2 (96,38%) (entrée en vigueur).

#### ❖ ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DU COMITE DE PARIS A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFT

Le processus électoral est mené par Marc Bourgeois, Président de la CRSOE (Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales) avec Alain Labéribé en présence d'une seule liste conduite par Annick RIZZOLI qui est affichée :

Présents et représentés : 513 voix

Votants : 496 voix

Votes exprimés : 398 voix

Votes blancs : 47

Votes Nuls : 51 voix

Non votants : 17

La liste conduite par Annick RIZZOLI est élue.

La Présidente Annick RIZZOLI, Frédéric BRAGUE et Philippe KUNTZ seront les 3 délégués titulaires du Comité à l'Assemblée Générale de la FFT.

Prosper AMAR, Marie-DUJARDIN-NADAUD et Frédéric SCHLACHET seront les 3 suppléants.

#### ❖ RAPPORT MORAL ET SPORTIF DU SECRETAIRE GENERAL

Frédéric Brague rend compte des activités des commissions et du Comité tout au long de la saison 2023 qui a été pleine et entière sur tous les plans.

Sur les 2 thèmes du Tennis adapté et Tennis santé, le comité reste très actif avec la commission présidée par Philippe KUNTZ. Plusieurs animations et Tournois Multi Chance ont été organisés au cours de cette saison afin de favoriser un environnement inclusif : Tennis sans frontières, TMC, animation à Coubertin

## Formation CQP Educateur de tennis

En 2023, 39 stagiaires sur 42 inscrits ont obtenu leur CQP auprès du centre de formation du Comité certifié Qualiopi.

## Sportifs de haut niveau

Le haut niveau fait partie de l'ADN de notre Comité. Une équipe technique solide et expérimentée, bâtie autour du Conseiller Technique Régional Yannick QUERE, entraîne quotidiennement et accompagne les meilleurs jeunes des clubs parisiens vers le haut niveau.

Cette saison a permis le gain d'un titre de champions de France individuels jeunes (Capucine Cedillo Vayson de Pradenne) en 13/14 ans et d'un titre tennis fauteuil jeunes (Ilian SAIDI).

D'autres résultats prouvent la pertinence du modèle adopté comme la poursuite de la progression de Luca VAN ASSCHE (19 ans) 70<sup>ème</sup> ATP et récent ½ finaliste des finales Next Gen.

## Développement

Le Comité a inauguré en juin dernier la Maison de l'Ouest Parisien sur le centre Dixmier. Cette refonte du centre Dixmier permettra aux clubs locataires d'accueillir ses licenciés dans de meilleures conditions. Ce sera donc la 1<sup>ère</sup> fois de l'histoire du Comité que les équipes technique et administrative seront réunies au sein du même lieu muni de terrains couverts.

Une grande frustration cependant avec l'arrêt de la concession des installations tennis du Jardin du Luxembourg, privant ainsi quelques 2000 licenciés de tennis.

## Paris, 1<sup>er</sup> Comité de France

Le Comité de Paris, après une magnifique année 2022, a poursuivi sa progression et est resté, avec 45 674 licences, le 1<sup>er</sup> Comité de France. Cela reflète les efforts et le dynamisme des clubs parisiens qu'il faut féliciter.

F.Brague énonce ensuite les rapports des commissions.

## **JEUNES**

### CHAMPIONNATS INTERCLUBS DE PRINTEMPS

177 équipes de jeunes (contre 175 en 2022) ont participé aux Championnats interclubs jeunes d'été. La participation des équipes de filles connaît une légère progression :

- 10 ans filles : 10 équipes (5 en catégorie orange / 5 en catégorie verte) contre 3 en 2022
- 10 ans mixte : catégorie supprimée en 2023 (6 équipes en 2022)
- 11/12 ans F : 10 équipes contre 9
- 13/14 ans F : 15 équipes contre 10
- 15/16 ans F : 14 équipes contre 18

F.BRAGUE remercie les membres de la Commission et les permanents, Isabelle Cachelot et Enzo Lépine pour leur excellent travail, même s'il n'est jamais simple de récupérer les feuilles de matchs, ce qui est regrettable avec le classement mensuel sur lequel le non-enregistrement des résultats dans les temps peut avoir une incidence.

### CHAMPIONNAT D'HIVER DES 12 ANS ET MOINS

Le championnat régional des 12 ans et moins a, quant à lui, recueilli la participation de 2 équipes filles et 9 équipes garçons.

Résultats Filles :

- Division 1 : Finaliste - LPR

Résultats Garçons :

- Division 1 : Vainqueur - LPR / Finaliste – TCP
- Division 2 : Vainqueur - Stade Français

Concernant le championnat national des 12 ans et moins, celui-ci a recueilli la participation de 2 équipes filles et 2 équipes garçons.

Résultats Garçon :

- Vainqueur : LPR

## LE POINT SUR LES RESULTATS LES PLUS MARQUANTS DE NOS JEUNES

### Summer CUP U12

Le championnat d'Europe par équipes des 12 ans et moins a vu triompher l'équipe de France avec la participation de Samuel DAKESSIAN du TCP.

#### Championnes de ligue chez les filles :

11/12 ans : Lohann CUXAC – TCP

15/16 ans : Massiva BOUKIRAT – PJB

17/18 ans : Délia GAILLARD – LPR

#### Championnes de France chez les filles :

Simple 13/14 ans : Capucine CEDILLO VAYSON DE PRADENNE – LPR / TC16

Double 13/14 ans : Lilou SOUPLET-GUERNE – TCP (Novembre 2022)

#### Champions de France chez les garçons :

Tennis fauteuil Juniors : Ilian SAIDI - TC 12 BERCY

Double 11/12 ans : Samuel DAKESSIAN – TCP

Double 15/16 ans : Timothée ANDRIVEAU – TCP

## SENIORS

### Coupe Chapignac :

Dames : 43 équipes

Messieurs : 74 équipes

Avec 261 rencontres

### Championnats de Paris :

Dames : 63 équipes

Messieurs : 140 équipes

Avec 450 rencontres

### **TOTAL : 711 rencontres de mars à fin juin**

Chaque membre de la commission a à gérer une ou plusieurs divisions. Sans réclamation du club adverse le mercredi suivant la rencontre, les résultats enregistrés sont validés.

Frédéric Brague en profite pour faire quelques rappels.

- Le club qui reçoit doit enregistrer la feuille de résultats dans les 48h ou informer le responsable de la division d'un report en cas d'intempéries.
- A la clôture des championnats, le score attribué à toutes rencontres non enregistrées est de 0/0.
- Classement mensuel, la date de la rencontre enregistrée dans Ten'Up détermine le classement qui sera attribué au joueur pour sa défaite ou sa victoire.

La Présidente de la commission tient à remercier tous les membres de la commission pour leur travail dans le seul souci d'équité envers tous les clubs lors d'une prise de décision ainsi que Jean-Christophe Aubart et Malorie Delpierre pour leur écoute et leur disponibilité.

## ARBITRAGE

La Commission d'Arbitrage a mis en place un moyen simple sur le site internet du comité pour répondre rapidement aux interrogations des licenciés et des officiels nommé « Posez-nous vos questions ». La rubrique est accompagnée d'une « FAQ arbitrage » et « FAQ juge arbitrage »

Les formations arbitrage et juge-arbitre niveau sont toujours assurées par la commission et permet de délivrer les qualifications A1, JAE1, JAP1 et JAT1.

Ont été formés cette année : 62 candidats A1, 18 JAE1, 15 JAP1, 24 JAT1

Ces formations se déroulent dans un 1<sup>er</sup> temps avec le e-learning fédéral du LIFT suivi d'un examen pratique en présentiel.

L'arbitrage féminin a été mis à l'honneur en organisant deux opérations réservées aux femmes licenciées :

- TMC réservé aux femmes permettant de repartir avec une qualification de juges de ligne ou d'arbitre A1
- Journée découverte « Juges de Lignes » adressée à toutes les licenciées féminines lors du tournoi WTA125 en mai dernier

La Commission départementale de d'Arbitrage de Paris a proposé pour la deuxième année consécutive un Challenge de l'arbitrage à destination des clubs parisiens dans le but de soutenir la promotion de l'arbitrage au sein des clubs et de récompenser les clubs les plus actifs. Le challenge est ouvert à tous les clubs parisiens ayant dans leur effectif un arbitre ou un juge-arbitre actif. Les lauréats seront récompensés en fin d'assemblée.

La Commission départementale d'arbitrage a proposé pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive aux licenciés Parisiens 2023 non-officiels de tester leurs connaissances sur les règles du jeu Le vainqueur sera également honoré plus tard.

La Commission départementale d'arbitrage a organisé plusieurs formations A1 dans les clubs en les faisant participer à un TMC en tant que joueurs et arbitres.

Les membres de la commission souhaitent remercier tous les officiels et rappellent qu'ils se tiennent à la disposition des clubs pour organiser des réunions ou des TMC.

### **SENIORS PLUS**

La commission senior + organise les épreuves par équipe seniors + du comité dans les catégories 35, 45, 55 ans dames et messieurs ainsi que 65 ans messieurs. Elle suit également les parcours en régional et en Championnat de France des équipes parisiennes.

Les championnats de Paris tiennent compte, chaque année, des poids des équipes inscrites, afin de constituer des épreuves intéressantes sur le plan sportif et de qualifier les meilleures équipes des divisions « excellence » en Championnat régional IDF pour la saison suivante. Celui-ci est qualificatif pour le Championnat de France.

Ainsi, en 2023, chez les dames : les équipes 35 ans du PJB, 45 ans du LPR, 55 ans du Stade Français sont « montées » en Championnat IDF pour la saison 2024

Chez les messieurs : les équipes 35 ans du Amiot Tennis Club Colombes, 45 et 55 ans du LPR, 65 ans du TC16 participent au Championnat IDF en 2024.

91 équipes (17 féminines et 74 masculines) ont été inscrites en Championnat de Paris seniors +.

Contrairement au Championnat de Paris, le Championnat IDF fonctionne avec un système de montée et de descente d'une saison sur l'autre.

36 équipes parisiennes (13 féminines et 23 masculines) ont participé au Championnat IDF.

Les équipes masculines du TCP en 45 ans, de l'ASCCB en 55 ans et du St Fr en 65 ans ont remporté le championnat IDF. Championnat de France

18 équipes parisiennes se sont qualifiées en Championnat de France, soit la moitié.

L'équipe 35 ans féminine du TCP a perdu en finale ainsi que l'équipe 55 ans masculine du CAV.

Les interligues concernent respectivement les catégories 65 et 70 dames et 70 et 75 messieurs. L'équipe 65 féminine d'Ile de France a remporté l'épreuve ainsi que l'équipe 70 masculine.

Des évolutions ont été apportées pour la saison 2024 puisque les interligues ont été supprimées au profit d'interclubs pour les catégories 65 dames et 75 messieurs.

Les équipes parisiennes ont été inscrites directement en Championnat régional qualificatif pour le championnat de France.

### **TENNIS AU FEMININ**

#### Les Parisiennes 2023

Pour le tableau 1, composé de 12 équipes, l'équipe vainqueur est celle du TC 11 A.S.S.B. qualifiée pour les Franciliennes après avoir battu le C.A. Vincennes en finale.

Pour le tableau 2, composé de 16 équipes, le TC Cheminot de Vaugirard a battu Team Tennis Paris en finale se qualifiant ainsi pour les Franciliennes.

Les 2 équipes qualifiées se sont mesurées à leurs homologues des 7 autres comités qui composent la Ligue Ile de France de Tennis, le dimanche 8 octobre sur les courts du Comité de Seine et Marne.

Le tableau 3 composé de 16 équipes a vu la victoire de l'A.S.C.B.B. qui a battu en finale le PUC à l'issue d'une finale acharnée disputée dans une excellente ambiance.

48 équipes représentant 18 clubs ont pris part aux Parisiennes 2023.

#### Les Raquettes Ados

6 clubs ont participé à l'édition 2023 des Raquettes Ados. 2 poules se sont d'abord disputées dont les vainqueurs respectifs PUC et TCP se sont affrontés en finale le 8 mai au Centre de Comité Jean DIXMIER. Le PUC a remporté cette finale et s'est donc qualifiée pour l'épreuve régionale disputée le 21 mai à Aulnay-sous-Bois. L'équipe parisienne y a gagné son ticket pour la phase nationale à Dinard. Nos représentantes ont démontré toute leur détermination et ont pris la 3e place lors de cette phase nationale.

Pour l'anecdote : le capitaine de l'équipe Raquettes Ados du TCP qui a pris son rôle très au sérieux était un jeune retraité du circuit en la personne de Gilles SIMON qui a eu la gentillesse de dédicacer t-shirts et autres goodies aux jeunes joueuses présentes lors de la finale parisienne.

#### Les Raquettes FFT

La phase Comité a été remportée par la Camillienne Sports du 12e devant le CAV. La Camillienne a ensuite disputé la phase régionale et s'est qualifiée pour la phase nationale qui s'est disputée, à Saint-Malo, du septembre et a atteint la finale contre Alfortville.

### Le circuit TMC

Destiné aux joueuses NC à 30/1, ce circuit de TMC se dispute sous forme de TMC ouverts à l'extérieur ou TMC internes, en simples. Le Comité de Paris, pour sa part a organisé en collaboration avec la Commission d'Arbitrage un TMC au cours duquel les participantes pouvaient se former à l'arbitrage et à la fonction de juge de ligne et arbitre A1 pour celles qui le souhaitaient et repartir avec une qualification. L'opération ayant été un succès, elle a été reconduite en 2023-2024.

La période pour organiser un TMC sera allongée en 2024 pour permettre une plus large participation de nos clubs au Circuit TMC.

Le Comité a également organisé la phase régionale au Centre de Comité Jean Dixmier réunissant les gagnantes des 8 départements franciliens. La gagnante régionale a remporté une invitation VIP pour 2 personnes pour une journée à Roland Garros et les 7 autres participantes une invitation pour le tournoi WTA du LPR.

### La Journée du Tennis Féminin

La Journée du Tennis Féminin s'est déroulée le dimanche 16 octobre au Stade Jean Dixmier. Elle a été organisée dans le cadre d'Octobre Rose, a donné lieu à une sensibilisation des participantes à la prévention et au dépistage du Cancer du sein. Cet événement a accueilli une cinquantaine de femmes dont le niveau se situait entre NC et 4e série. Les participations des Clubs et des joueuses ont permis de récolter 800 € et le Comité de Paris a abondé de 200 € ce qui permet au Comité de verser 1000 € à La Ligue contre le Cancer.

2022-2023 a été une saison riche en événements. Bravo au PUC (3e des Raquettes Ados Nationales) et à La Camillienne Sports du 12e (Finaliste de la phase nationale) qui ont brillamment représenté le Tennis Féminin parisien. Si nous n'avons pas eu la participation escomptée en terme quantitatif, la qualité était là !

Frédéric Brague remercie Isabelle Billard-Delage pour son action en tant que Présidente de la Commission pendant ces 3 dernières années. Pour des raisons de départ planifié en province, Isabelle a présenté sa démission. Merci à Corinne Pingusson qui a accepté de prendre la présidence de la Commission jusqu'à la fin de la mandature. Merci également à Marie Dujardin-Nadaud qui représente le Comité de Paris à la Commission du Tennis Féminin de la Ligue Ile de France. Enfin merci à tous les membres de la Commission pour leur implication tout au long de la saison.

## **FORMATIONS ET COMMUNICATIONS (Digit@l)**

La commission a souhaité mettre en avant les points marquants de la saison 2023 :

### ADOC – TEN'UP

- La modernisation d'Adoc/Ten'up se poursuit avec plus de fonctionnalités et d'outils pratiques pour la gestion et la communication des clubs.
- Mise en place d'une hotline dédiée aux clubs avec mail et N° de téléphone
- Pas d'amélioration, en revanche, pour la prise des nouvelles licences et encore trop de bugs dus à des opérations de maintenance souvent longues et en journée

### Hello Asso

- Mise en place de la nouvelle solution de paiement gratuite en ligne HelloAsso qui remplace Paybox.
- Des clubs du comité l'utilisent et le déploiement se poursuit.

### Bounce Pro

Le comité de Paris a reçu en juin lors d'un comité directeur, 2 des cofondateurs de la société Bounce. Ils ont présenté leurs solutions de re-pressurisation des balles de tennis et de Padel.

La cuve club pour re-pressurisation de 400 balles a été testée durant 3 mois par le Passing Club et d'autres clubs franciliens et a donné des résultats concluants.

Le tube de re-pressurisation pour 4 balles à destination des joueurs individuels a aussi été présenté. La commercialisation de ces produits sera effective en janvier 2024.

Le Comité de Paris, en complément d'autres actions, poursuit le développement de sa démarche RSE.

## **CLASSEMENT**

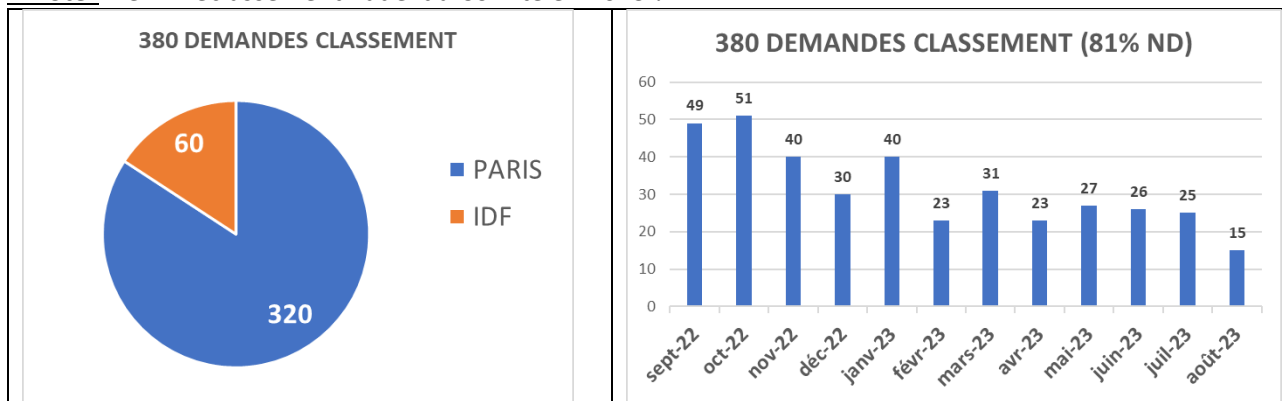
### Activités de la commission :

- Demande de reclassement / assimilation (ND, niveau de jeu, assimilation)
- Blocage classement pour maternité
- Informations auprès des clubs
- Réponses aux questions des licenciés

→ Demandes reclassement à adresser :

- Via ADOC ou Ten'Up
- à [j-c.aubart@fft.fr](mailto:j-c.aubart@fft.fr) ou [comite.paris@fft.fr](mailto:comite.paris@fft.fr)

**A noter** : le 1<sup>er</sup> reclassement Padel du Comité en 2023 !



### ACTIONS EDUCATIVES ET SOCIETALES – HANDICAP

Activités de la commission :

Cette commission incarne l'engagement résolu du comité envers l'inclusion des personnes en situation de handicap, qu'il soit physique, psychique, social, ou de santé. Au cours de la saison 2023, la commission a déployé des efforts soutenus pour favoriser un environnement inclusif de tous les publics et a ponctué l'année d'activité, des événements spéciaux, des sessions d'entraînement adaptées. Tous ont été organisés avec succès, créant ainsi des opportunités pour l'épanouissement de tous les participants.

Tennis Sport Adapté :

La 11<sup>ème</sup> édition de Tennis Sans Frontières a réuni plus de 110 personnes sur les 8 courts du centre de comité Paris Est les Lilas en présence de Nicolas BONNET, conseiller délégué auprès de la mairie du 12<sup>rd</sup> en charge du sport. D'autres animations ont été mises en place comme animation Tennis Adapté : Spécial Classe Ulis, Opération Bouge & Partage, Opération Tennis en Fauteuil

Tennis Santé :

Le comité de Paris, via ses clubs et ses commission Actions Educatives, Sociétales, Handicap & Tennis Santé et Tennis Féminin, s'est associé à l'opération régionale Octobre Rose lancée par la Ligue Île-de-France de tennis. Cette opération régionale, intitulée Le mois du Tennis contre le Cancer, consistait à organiser soit un TMC caritatif, soit des journées découvertes Tennis Santé à destination des femmes atteintes du cancer du sein. L'ensemble des bénéfices, soit 25.000 euros, de ces animations sont reversés à la Ligue national contre le cancer.

Les autres actions Tennis Santé sont :

- Colloque : comment réussir son projet (WTA125 Lagardère Paris Racing)
- Sport Sénior en Plein Air
- Augmentation de l'offre (sessions formations Ligue IdF)

Tennis dans les Quartiers :

L'évènement « Opération Jeu, Set & Job à Paris », qui s'est déroulé sur les courts de tennis du Stade Max Roussié au cœur du quartier des épinettes dans le 17<sup>rd</sup>, allie sport et insertion professionnelle. C'est un format très innovant qui casse les codes du recrutement traditionnel. Il a été organisé pour la première fois à Paris. Plus d'une quarantaine de demandeurs d'emploi ont pu se confronter à ce nouveau format.

Un regret, l'annulation de la 4<sup>ème</sup> édition de notre tournoi Multi-chances due à la fermeture du site du Jardin du Luxembourg après l'arrêt de notre concession.

Un grand merci aux enseignants qui ont répondu présents à chaque manifestation, participant ainsi à leur succès et au développement du tennis vers un public parfois très éloigné du tennis. Grâce à leur grande compétence et bienveillance, chaque animation a donné lieu à une poursuite de l'activité en club.



## TENNIS ENTREPRISE

Après avoir vécu des années difficiles suite à la crise sanitaire, la commission tennis entreprise a repris depuis l'an passé un rythme normal pour nos compétitions.

### En championnat Hiver (d'octobre à janvier)

44 équipes Hommes et 13 Dames étaient inscrites, comme l'an passé. Cette compétition est constituée de 3 simples.

### En championnat de Printemps (février à juin)

49 équipes Hommes et 12 Dames inscrites

Si le format des rencontres en Pré-nationale est demeuré inchangé puisque cette division qualificative pour le championnat de France dépend des règlements fédéraux (soit 4 simples et 1 double), la commission a modifié le format des divisions inférieures afin de limiter les coûts de location de terrains pour les sections non-proprétaires de leurs courts (largement majoritaires) et de passer à 3 simples et 1 double.

### Championnats de France

Les équipes CA Sports Hommes et TC Palais Dames se qualifient ainsi pour les barrages IDF.

En juillet, les barrages ont été disputés avec succès pour les 2 équipes parisiennes qui se sont qualifiées pour les interzones du championnat de France 3e division.

En septembre, les interzones se sont disputés. CA Sports a facilement franchi tous les obstacles et s'est qualifié pour la finale du championnat de France à Saint Malo.

### Saison 22-23 championnat de France

La FFT devient championne de France de 2e division dames et monte en 1ere division accompagnée du Ministère des Finances qui, après une année de purgatoire, retrouve sa place en 1ère division.

Chez les hommes, l'US Metro retrouve également son titre de champion de France.

En 3e division Hommes, le CA Sports est devenu champion de France et accède en 2ere division pour la saison 23-24. Bravo à nos équipes parisiennes qui avec 3 titres de champions de France remportent la moitié des titres décernés.

### Coupes Franciliennes

Coupe mixte : CA SPORTS

Coupe Dames : CA SPORTS

Coupe Messieurs : FFT

Frédéric Brague conclut en remerciant l'équipe administrative du Comité dirigée pendant de nombreuses années par Marie-Annick PAVIOT et qui a passé le relais à Aline OUDINET il y a un an. Il félicite également l'équipe technique coachée par Yannick QUERE et ses résultats obtenus.

Aucune question n'est posée à Frédéric Brague.

### **❖ RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL**

Philippe KUNTZ, Trésorier Général, commente les comptes du Comité.

5 points particuliers caractérisent l'exercice 2023 :

\* Une saison 2023 avec une nouvelle hausse des licences

\* Résiliation de la concession du Jardin du Luxembourg.

\* La hausse du coût de l'électricité.

\* La réception du nouveau bâtiment et le déménagement de la rue Jean de la Fontaine au Centre de comité du Dixmier.

\* La baisse de subvention et le reclassement de subventions région en aides fédérales puisse qu'elle passe désormais par le Ligue.

Philippe Kuntz rappelle que le Comité a souhaité s'entourer de toutes les compétences puisqu'en complément de notre Commissaire aux Comptes (Continental d'Audit) et du cabinet comptable Platinum Conseil, nous faisons appel à un cabinet spécialisé pour valider les dossiers fiscaux.

Au niveau des produits, ne sont comptabilisés que les produits administratifs nets, c'est-à-dire que dans la présentation, n'apparaît que la quote-part des licences qui nous revient.

De la même façon, et suite aux préconisations et recommandations du Cabinet Francis Lefebvre, les flux de redevance liés au site du Tir aux Pigeons sont assimilés à des opérations de débours compte tenu du caractère réciproque de la prestation entre la Mairie de Paris et le Comité, et entre le Comité et l'ASCBB. L'opération ne génère ni résultat taxable à l'impôt sur les sociétés, ni recettes taxables à la TVA. Cette méthode de comptabilisation a également pour conséquence que les sommes reçues de l'ASCBB au titre de redevance, et corrélativement reversées à la Mairie de Paris, n'impactent pas le résultat.

Les comptes présentés ont été contrôlés par le Commissaire aux Comptes et ont reçu son approbation.

## **PRESENTATION DES PRODUITS**

Nos recettes courantes s'établissent à 3.528.887€ en hausse de 183.967€ par rapport l'an dernier. Nous verrons la raison de cette évolution dans l'étude plus particulière du poste reprise sur provision.

L'évolution des principaux postes est la suivante :

**Les Produits Administratifs Nets** : 542.886€ soit une hausse de 38.994€ par rapport à 2022

**Les Aides Fédérales** : 540.398€, en hausse par rapport au budget et à l'an dernier de 38.154€.

**Les Produits Sportifs et Educatifs** : 252.359€ en hausse de 62.184€ par rapport à l'exercice précédent.

**Les Subventions** : **110.807€** : Ce poste est inférieur de 23.345€, suite au reclassement des subventions régionales et aides fédérales, car la ligue reçoit désormais la subvention en direct puis la redistribue.

Les subventions se décomposent en :

- 51.100€ pour la ville de Paris (dont 21.000€ pour l'action Bouge & Partage)

- 23.206€ pour ANS (subvention divisée par deux)

- 36.500€ de l'ANS pour un de nos emplois aidés.

### **Les Produits des centres de Comité [1.934.395€] :**

Ce poste est en baisse de 78.087€ (un petit - 4%), par rapport à 2022 suite à l'arrêt le 28/02/2022 de l'exploitation du site du jardin du Luxembourg consécutif à la résiliation de la concession que nous avons obtenue du Sénat.

Les recettes par centre sont les suivantes :

#### **Centre des Lilas :**

Cotisations des clubs : 358.987€ auxquels il faut ajouter la participation du TC Lutèce pour 116.995€.

#### **Centre Jean Dixmier :**

Cotisations des clubs : 190.698€ auxquels il faut ajouter la participation de l'APSAP VP pour 146.112€.

Cotisations Individuelles : 6.877€

#### **Centres Flandrin/Pereire :**

Cotisations des clubs : 177.244€

Cotisations Individuelles : 6.455€

#### **Centre du Tir aux Pigeons :**

Cotisation des clubs : 27.563€ auxquels il faut ajouter la participation de l'ASCBB pour 189.179€, comprenant la régularisation de la provision sur la redevance complémentaire de l'ASCBB que l'on retrouve en charge dans le poste 86 (centres de comité)

#### **Centre Jardin du Luxembourg :**

Cotisation des clubs : 77.595€ versus 156.364€ en 2022

Cotisations Individuelles : 27.057€ versus 82.252€ en 2022

En ce qui concerne les points de restauration, le total des redevances restaurants se monte à 306.549€ (270.746€ pour le Tir aux Pigeons et 35.803€ pour Flandrin/Pereire), auquel s'ajoutent des refacturations de frais et des quotes-parts d'impôts fonciers auprès des sous-concessionnaires restauration pour un montant total de 246.906€.

Les recettes publicitaires se montent à 56.142€.

### **Reprise sur provisions :**

Comme budgété, les reprises sur provisions s'élèvent à 142.507€, dont 79.088€ pour la reprise de provision pour dépréciation des immobilisations suite à la réfection des terrains au Lilas, et 63.418€ pour la reprise de provision pour dépréciation de créances (celles-ci nous ayant été finalement réglées par le restaurateur).

**Produits Financiers** : En hausse par rapport à l'année passée, dû à la remontée des taux de rémunération des placements.

**Produits exceptionnels** : 279.981€, dont 95.949€ représentant la quote-part des subventions d'investissement. Les subventions d'investissement se retrouvent en produits exceptionnels, alors que les amortissements sont mis en charges courantes. le restant (184.031€) correspondant à l'indemnisation versée par le Sénat pour couvrir la partie non-amorties de la rénovation des terrains de tennis.

**En conclusion, les produits de l'exercice s'élèvent à 3.808.868€.**

#### **PRESENTATION DES CHARGES**

Pour cet exercice, les charges courantes se montent 3.477.167€ en augmentation de 177.849€ par rapport à l'an dernier, principalement due à la hausse des redevances complémentaires.

**Aides aux clubs** : 79.622€.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

**Charges Administratives et Fonctionnement Général** : 306.753€ en hausse de 6.885€ par rapport à l'an passé.

Bonne maîtrise des postes de gestion classique (affranchissement, téléphone, internet, fournitures) d'autant que cette année nous avons eu le déménagement dont le coût est affecté à ce compte de charge.

**Charges Animation et Communication** : 146.038€, légèrement supérieur au budget et à l'an dernier car il faut tenir compte de l'arrivée d'un salarié en plus affecté à 50% à ce compte de charge.

**Charges Sportives et Éducatives 713.842€** légèrement en baisse par rapport à l'an dernier. Belle maîtrise des coûts sans pour autant réduire nos actions sportives et éducatives de développement (les crocos rouges, tennis adapté, nouvelle école de tennis, entraînement haut niveau, etc..)

**Charges Centres de Comité :**

Ce poste est en hausse de 179.487€ s'explique par la flambée de l'électricité et de diverses taxes (80.000€ d'électricité soit 70% d'augmentation par rapport à l'an dernier, 50.000€ de plus au titre des taxes foncières, 25.000€ de plus en frais d'avocat)

Les principaux postes de charges sont les suivants :

Fluides : 282.405€	Entretien : 157.824€	Nettoyage : 139.438€
Gardiennage : 88.636€	Salaires et charges sociales : 318.438€	Redevances et taxes diverses : 592.916€

**Dotations aux Amortissements :**

Ce poste est en baisse de 51.864€. Il comptabilise les amortissements sur les investissements réalisés sur les sites des Lilas, Dixmier et Flandrin/Pereire et des terrains du Luxembourg, ainsi que des provisions pour risque sur nos restaurateurs, et sur la Ville de Paris. La hausse de la dotation aux amortissements des immobilisations due à la mise en service au 04/05/2023 du nouveau club house sur Dixmier est compensée par l'absence de dotation pour dépréciation de créances et d'immobilisations.

**Charges financières** : poste est en hausse en lien avec l'emprunt contracté pour les bâtiments du site de Jean Dixmier.

**Charges exceptionnelles** : le compte prend en compte la mise aux rebuts des immobilisations du Jardin du Luxembourg (184.031€) suite à l'annulation de la concession et les restes des immobilisations suite aux rénovations des terrains sur les Lilas.

**En conclusion notre exercice 2023 dégage un résultat bénéficiaire de 40.398€**

Notre Marge Brut d'Autofinancement (MBA) - qui mesure la capacité d'autofinancement - s'élève désormais à 159.297€ (357.355€ d'amortissements + résultat - la quote-part de subvention virée au compte de résultat-les reprise de provision).

Philippe Kuntz tient à remercier le personnel pour ses efforts en direction d'une gestion rigoureuse

Il présente ensuite le BILAN

#### **ACTIF**

**Notre actif immobilisé** s'élève à 3.876.562€.

Le poste Constructions est en hausse de 1.940.974€ pour se monter à 3.487.131€.

**Notre actif circulant** qui mesure les créances, les disponibilités et les charges constatées d'avance reste quasi stable (légère baisse de 165.665€) et se monte désormais à 3.116.080€.

#### **PASSIF**

**Nos réserves** se montent à 2.275.494€ en légère hausse de 60.664€, due au résultat excédentaire de cette année dernier.

**Au niveau des dettes financières**, notre endettement en hausse de 969.910€ se caractérise par l'augmentation mécanique du poste emprunts suite au déblocage de l'emprunt contracté pour le nouveau bâtiment du centre Jean Dixmier.

**Les dettes fiscales et sociales** sont inférieures à celles de l'an dernier de 619.711 €. Cette baisse provient du règlement au 30 août 2022 de la redevance du Tir aux pigeons.

**L'impôt sur les sociétés** se règle par acompte et s'élève à 8.303€

**En conclusion notre bilan cette année** s'établit à 6.992.642€.

Aucune question n'est posée à Philippe Kuntz sur les comptes.

#### ❖ **COMPTE RENDU DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Benjamin ZEITOUN, Commissaire aux comptes, sans réserve, certifie les comptes conformes aux directives comptables via un message vidéo enregistré.

3 grands messages :

La qualité des comptes établi par le concours de son expert-comptable

Rapidité du process de clôture annuelle

Bon niveau de documentation des comptes : les postes sont justifiés par des pièces comptables

Une attention importante a été portée aux travaux d'investissement réalisés sur le centre de J.DIXMIER

Una analyse des flux de trésorerie est projetée : la trésorerie est passée de 1, 5 moins à 1, 8 millions de Trésorerie.

Comment ? Par la capacité d'auto-financement assez élevée. Perception d'une indemnité exceptionnelle liée au site du Luxembourg, absence de variation du besoin en fonds de roulement (ce qui est rare).

C'est un bon résumé du bilan et du compte de résultat. Le cabinet certifie les comptes annuels, leur régularité, leur sincérité et le fait qu'ils donnent une image fidèle. Aucune réserve.

Benjamin Zeitoun remercie la Présidente Annick Rizzoli et ses équipes comptables et administratives.

#### ❖ **APPROBATION DES COMPTES**

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2023 à 97, 97% des suffrages exprimés.

#### ❖ **PROJET DE BUDGET 2024**

Le Trésorier Général présente le projet de budget 2024.

Les règles de comptabilité publique nous imposent de présenter un projet de budget à l'équilibre. C'est ce qui a été fait avec une approche toujours prudente.

Il a été pris comme idée directrice une stabilité des différents postes tout en tenant compte de la hausse du coût de la vie et de la construction des nouveaux bâtiments sur le centre Jean Dixmier. Au vu de l'incertitude sur la future concession du Jardin du Luxembourg, le budget proposé est construit sans cette concession. Ce qui amène une très légère baisse aussi bien des postes de produits (centres de Comité et subventions) que des charges pour parvenir à un budget global de 3.300.000€.

#### **PRESENTATION DES PRODUITS**

**Les produits administratifs nets : 500.000€**

Ils ont été pratiquement reconduits à l'identique dans l'attente de l'évolution du nombre de nos licences, seule variable d'ajustement pour cet exercice.

**Les aides fédérales : 525.000€**

Les aides fédérales ont été budgétisées de manière stable. A noter, que désormais nous retrouvons ici les aides ligues anciennement comptabilisées en subvention région

**Les produits éducatifs et sportifs : 230.000€**

Sont budgétés à l'identique par rapport au budget précédent.

**Les subventions : 100.000€ :**

La prudence est de mise.

**Les produits Centres de Comité : 1.800.000€ :**

Ils sont budgétés en dessus du réalisé 2023 pour s'établir à 1.800.000€ pour tenir compte de l'annulation de la concession du Jardin du Luxembourg

**Les reprises de provision 0€ :**

Nous n'attendons pas de reprise sur provision cette année.

**Les Produits financiers 5.000€ :**

**Les produits exceptionnels 140.000€ :**

Ils correspondent à l'estimation de la quote-part des subventions d'investissement à ce jour, et notamment des nouveaux bâtiments du centre Jean Dixmier.

Dans ce contexte, **les produits prévisionnels s'établissent donc à 3.300.000€** ce qui est une estimation raisonnable.

## **PRESENTATION DES CHARGES**

### **Les charges administratives et fonctionnement général 305.000€ :**

De même que pour les produits, nous maintenons la stabilité.

### **Les charges animations et communication 120.000€ :**

Stabilité du poste pour tenir compte d'actions de promotion pouvant être conduites.

### **Les charges sportives et éducatives 710.000€ :**

Stabilité de ce poste qui tient compte des bons résultats de nos enfants entraînés.

### **Les charges centres de Comité 1.700.000€ :**

Intègre de l'annulation de la concession du Jardin du Luxembourg, afin de tenir compte de la hausse du prix du gaz et de l'électricité ainsi que des divers impôts (taxe de balayage et impôts locaux)

### **Les dotations aux amortissements 415.000€ :**

Estimées en forte hausse pour tenir compte de l'amortissement des nouveaux bâtiments sur Jean Dixmier.

### **Les charges financières 45.000€ :**

Sont en hausse afin de tenir compte des intérêts d'emprunt contractés pour la construction des nouveaux bâtiments du centre Jean Dixmier.

### **Les Charges exceptionnelles 5.000€**

En conclusion, **avec des charges s'établissant à 3.300.000€** notre projet de **budget est présenté à l'équilibre.**

Il a été élaboré de façon prudente.

Aucune question n'est posée à Philippe Kuntz sur le budget qui est approuvé 97,68%.

## **❖ COMPTE-RENDU DU CONSEILLER TECHNIQUE REGIONAL COORDONNATEUR REPRESENTÉ PAR MAXIME TEIXEIRA**

Maxime Teixeira présente le bilan sportif 2022/2023 du Comité de Paris qui met en œuvre le programme de politique sportive national dans le respect du projet régional de la ligue d'Ile de France tout en prenant en considération les spécificités Parisiennes. Sous la responsabilité du bureau du Comité de Paris de Tennis, de son Comité Directeur et de sa présidente Madame Annick Rizzoli, l'Equipe Technique a concentré ses missions sur :

1/ La formation du jeune joueur avec

- Le repérage et le suivi des enfants de 5/6/7/8 ans
- La formation des jeunes de 9/11 ans
- La formation des joueurs de 12/18 ans au sein du Centre d'entraînement

2/ Le dispositif Fédéral « Challenge clubs et enseignants formateurs »

3/ La modernisation de l'Ecole de Tennis

4/ La formation des enseignants

### **Le repérage et le suivi des enfants de 5/6/7/8 ans :**

A l'issue du programme 2022/2023, l'Equipe Technique du Comité de Paris a repéré 9 enfants nés en 2017, 17 nés en 2016 et 21 nés en 2015. Tous ces enfants ont été observés lors de rassemblements organisés à partir du mois de janvier sous la responsabilité de notre entraîneur, Elsa Morel.

Les 5 phases du dispositif ont été effectuées avec la volonté d'inviter à l'étape suivante les enfants qui semblaient disposer des caractéristiques requises. Après la phase n°5 qui s'est déroulée au mois de juin, l'équipe technique du Comité a décidé d'intégrer un garçon et une fille nés en 2015 plus une fille née en 2016 dans les entraînements du comité pour la saison 2023/2024. Tous les enfants retenus poursuivront leur formation en club avec en complément des stages organisés et encadrés par l'équipe technique du Comité de Paris et certains d'entre eux participeront à des rassemblements Franciliens et nationaux.

Au niveau de notre comité, le suivi du 1<sup>er</sup> trimestre débutera par une séance vidéo avant de prendre contact avec l'enseignant responsable de la formation du jeune au sein du club pour valider ensemble le programme d'entraînement et les objectifs d'amélioration. Les stages du comité se dérouleront le vendredi soir, le week-end et une semaine sur deux durant les vacances scolaires afin de suivre l'évolution des jeunes.

L'équipe technique invite toujours ces enseignants de clubs à participer aux stages et à se déplacer sur les compétitions afin de renforcer leur expérience en observant les meilleurs jeunes de la catégorie.

#### **La formation des jeunes de 9/11 ans :**

Tous les enfants de 9 ans se sont entraînés au sein de leur club et l'équipe technique les a invités à participer à des stages ou à des compétitions s'ils étaient sélectionnés.

Le Comité a entraîné et suivi en tournois un garçon de 10 ans qui fait partie des meilleurs joueurs nationaux de sa catégorie d'âge. L'équipe technique s'est investie dans la formation d'1 fille et de 4 garçons de 11 ans qui ont bien évolué tout au long de la saison sportive et donné satisfaction à leurs entraîneurs respectifs !

Sur le plan médical, notre médecin de Comité le docteur Serge DJAMA a assuré un suivi préventif précieux qui nous a permis d'entraîner notre élite jeune avec régularité et très peu de blessures.

Enfin, dans le cadre du dispositif d'accompagnement des parents d'enfants entraînés au sein du Comité de Paris, Elise Anckaert (Psychologue du Sport à l'INSEP et à la DTN) a animé trois réunions collectives dont l'une d'entre elles avec la participation de Madame VAN ASSCHE dont le témoignage a particulièrement été apprécié et que nous avons chaleureusement remercié.

Autre nouveauté cette année, nous avons invité à quatre réunions les parents d'enfants de 8/9 ans qui s'entraînaient en clubs et qui étaient conviés à des stages organisés par le comité dans le cadre du programme de recensement. Ces rendez-vous se sont déroulés pendant le stage des enfants et animés par Victor Lamm (DES en formation) sous la responsabilité de l'équipe technique régionale. L'objectif de ces échanges étaient d'accompagner les parents de ces enfants confrontés à une évolution de leur pratique sportive qui devient plus compétitive et qui s'interrogent sur plusieurs sujets comme :

- Comment programmer les tournois ?
- Comment gérer la victoire et la défaite ?
- Le rôle du comité et du club ?

Ces réunions ont suscité tellement d'intérêts chez ces parents que l'ETR a décidé de reconduire cette action la saison prochaine toujours avec la collaboration de Victor Lamm qui a obtenu son DES !

L'équipe technique régionale reste très attachée à l'accompagnement des parents d'enfants en formation au sein du Comité de Paris.

#### **La formation des joueurs de 12/18 ans :**

Dans le cadre de notre Centre Fédéral d'Entraînement, le Comité de Paris a accompagné 20 joueurs mais nous avons surtout suivi plus individuellement 12 jeunes soit 4 filles et 8 garçons qui étaient tous inscrits sur les listes de sportifs de haut niveau. Ils ont tous bénéficié d'une structure d'entraînement de qualité avec un environnement familial favorable à la performance. Ils ont bénéficié d'un programme de compétitions international et national ambitieux correspondant à leur besoin. Ces projets sportifs internationaux ont également été soutenus par un préparateur mental sous la responsabilité de leur entraîneur tennis. Pour le suivi en compétitions, les entraîneurs du comité de Paris ont assuré plus de 50 déplacements en France et à l'étranger pour renforcer la progression de nos jeunes sur le parcours d'accès au HN !

L'investissement important apporté par l'équipe technique auprès de toutes ces catégories d'âge a été récompensé puisqu'au cours de la saison sportive 2022/2023 les jeunes joueurs entraînés par le comité de Paris ont obtenu 19 titres, 22 places de finalistes et 30 de ½ finalistes !

Nous pouvons plus particulièrement citer :

- Le titre de champion de France interclubs 12 ans de l'équipe Garçons du LPR avec Pierre OUDEA CASTERA et Auguste FOUSSARD.
- Le titre de championne de France individuelle 13/14 ans en simple Filles de Capucine CEDILLO du LPR
- Le titre de champion de France de doubles 12 ans Garçons de Samuel DAKESSIAN (TCP) et en 16 ans Garçons de Timothée ANDRIVEAU (TCP)
- Les 3 titres obtenus sur les tournois Challenger de Maia, Pau et San Remo par Luca VAN ASSCHE (TCP)
- Et les titres obtenus sur le circuit international par Samuel DAKESSIAN (TCP), Raphaël VAKSMANN (TCP), Joachim WALKER VIRY (SF), Timothée ANDRIVEAU (TCP).

Ces bons résultats obtenus par notre comité sont le fruit :

- D'une collaboration étroite avec les clubs Parisiens dans lesquels les enseignants effectuent un travail de qualité au service de la formation des jeunes
- D'une expertise et d'un investissement très important des entraîneurs de l'équipe technique du comité de Paris

- Et du soutien important du bureau du comité de Paris et de sa présidente Annick Rizzoli, de la ligue d'Île de France et de la DTN.

La réussite de ces projets sportifs ambitieux nécessite un suivi médical précis et rigoureux. Et les trois visites annuelles obligatoires auprès de notre médecin du Comité de Paris Serge Djama ont contribué au maintien d'une bonne prévention des blessures de nos joueurs. L'équipe technique régionale souhaite profiter de ce moment pour remercier Serge Djama pour sa collaboration depuis de longues années et lui souhaite une belle retraite !

### **Le programme fédéral « Challenge Clubs et Enseignants Formateurs » :**

Ce dispositif est une aide au développement sportif des clubs pour repérer et former de futurs jeunes compétiteurs de 10 ans et moins. Les orientations fédérales préconisaient donc aux clubs de présenter un projet de formation des jeunes de moins de 10 ans autour des axes prioritaires suivants :

- L'organisation et de la modernisation de l'École de Tennis
- La présentation de jeunes de 5/7 ans aux journées de détection
- L'entraînement de filles de 6 à 10 ans
- L'organisation de compétitions pour les 10 ans et moins
- L'accompagnement des parents
- La formation continue des enseignants

La mise en œuvre de ce dispositif sur notre territoire a permis à la DTN et au comité de Paris de valider 10 Clubs pour la saison 2022/2023 : le LPR/TCP/TC16/SF/PUC/TC Lutèce/PJB/Manin Sport/Championnet Sports/ TC Vaugirard.

### **Le projet de modernisation de l'École de Tennis Galaxie 2020/2030 :**

Sous l'impulsion de 3 pilotes, Yann Lemeur (PUC), Nicolas Pietrowski (Stade Français) et Stéphane Jarry (Femina Sport), le projet de développement de l'École de Tennis Galaxie s'est poursuivi avec 14 clubs suivant un programme d'actions précis :

- **Septembre 2022** : Réunion de rentrée pour élaborer le plan d'actions 2022/2023
- **Décembre 2022** : Réunion sur les contenus pédagogiques, sur la communication aux dirigeants et aux parents, sur le recrutement, la formation et le rôle des Coachs Juniors.
- **Février 2023** : Réunion pédagogique sur le court
- **Avril 2023** : Visites de clubs organisées par nos 3 ambassadeurs

En complément de ces actions menées par nos 3 pilotes, 14 enseignants issus de 8 clubs engagés ont participé à une formation de 25 heures de mai à juin sur le thème « Moderniser l'organisation pédagogique de l'école de tennis ».

Enfin, le **15 mai 2023**, au LPR, les 3 pilotes Parisiens ont présenté un bilan de l'année à tous les clubs de notre territoire qui avaient ensuite toute liberté pour profiter des conclusions de cette expérimentation pour faire évoluer le fonctionnement de leur propre école de Tennis Galaxie Tennis en rejoignant le groupe des clubs déjà engagés.

En 2023/2024, le comité de Paris et ses pilotes poursuivent leurs actions d'accompagnement de tous les clubs qui s'engageront dans ce projet de modernisation.

### **La formation des enseignants**

1/ La formation CQP Educateur de Tennis dont le responsable est Eric LAJUGIE a accueilli 37 stagiaires. Coordonnée par un CTR de la ligue d'IDF, le réseau francilien des responsables départementaux de la formation CQP continue de fonctionner et ils se rencontrent régulièrement pour s'harmoniser.

2/ La formation DEJEPS organisée par la ligue d'IDF a regroupé cette année 96 stagiaires. Parmi eux, il y avait 12 Parisiens qui se sont présentés à la certification ils sont 11 à avoir obtenu leur diplôme.

3/ La formation DES également prise en charge par la ligue d'IDF a réuni 13 stagiaires dont 2 Parisiens qui ont été certifiés.

### **En Conclusion :**

Afin de maintenir le Comité de Paris à un haut niveau de performance et continuer de progresser lors des prochaines saisons, l'Equipe Technique et les enseignants de clubs Parisiens vont développer leur action au profit des moins de 10 ans comme le préconise la DTN en intervenant sur :

- La communication auprès des clubs sur notre dispositif de repérage et sur les recommandations fédérales au sujet de l'organisation de la détection
- L'attention apportée aux jeunes filles au sein des clubs
- La modernisation de l'École de Tennis Galaxie Tennis
- Le programme fédéral « Clubs et Enseignants formateurs »

- Le calendrier de tournois Galaxie Parisiens, les étapes des « Crocos Rouges » et les « matchs libres »
- La formation continue des enseignants

Il indique que l'équipe technique va poursuivre sa mission d'entraînement et de suivi en compétitions de l'élite jeune Parisienne au sein du Centre Fédéral d'Entraînement. Pour la saison sportive 2023/2024, 35 jeunes de 8 à 16 ans seront accompagnés sur le parcours d'accès au Haut Niveau dont 16 sont inscrits sur les listes des sportifs de haut niveau et 12 en suivi national.

Yannick Quéré via Maxime Teixeira, remercie sincèrement tous les entraîneurs de clubs et l'équipe technique pour leur professionnalisme et leur investissement. Il les félicite pour les très bons résultats obtenus en 2023.

Pour terminer, il remercie les clubs pour la confiance et le soutien qu'ils apportent à leurs enseignants qui portent la politique sportive nationale dans les clubs Parisiens.

Il souhaite à tous une très bonne saison sportive 2024.

#### ❖ **REMISE DES MEDAILLES DE LA FFT**

Un certain nombre de médaillés sont partis en cours d'assemblée ou sont excusés.

##### Médailles de bronze :

Patrick Follveider, AFTS +

Marie-Astrid Erbsheuser, TC 11 (excusée)

Aymeric de Tilly, La Salésienne de Paris 17

Matthieu Cua, Femina Sport

Frédéric Cosme, Racing Club de France

Mario Almeida, TC Jardin du Luxembourg

##### Médailles d'argent

Valentin Ortiz, TC XIII (excusé)

Gilbert Bornat, JE Champerret

##### Médaille de Vermeil

Jean-François Alcan, TC Paris

#### ❖ **REMISE DES CADEAUX AUX CHAMPIONS**

Annick Rizzoli récompense divers joueurs qui ont brillé par leurs performances en France et dans le Monde ainsi que des licenciés ayant gagné des challenges en arbitrage.

#### ❖ **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question n'est posée

L'Assemblée générale se termine à 21H30

**Annick RIZZOLI**  
Présidente



**Frédéric BRAGUE**  
Secrétaire Général

